



# ACCOMPAGNEMENT D'UN·E STAGIAIRE ASF

En tant que responsable de groupe vous avez la responsabilité d'accompagner les animateur·trices stagiaires dans leur parcours de formation. Il n'est pas nécessaire d'être soi-même formé au BAFA pour mener cet accompagnement, car il ne s'agit pas de faire de la formation. Il s'agit plutôt, lors d'entretiens, de discussions d'amener la personne à prendre du recul sur sa pratique, sur ses compétences et de l'aider à voir ses perspectives de progression. Pour cela il est nécessaire de pouvoir à quelques reprises observer le ou la stagiaire sur le terrain.

Cette fonction peut être déléguée à un·e référent·e formation dans l'équipe de groupe ou bien au directeur ou à la directrice. Par contre cela ne fait pas partie des missions d'un·e responsable d'unité.

En vert les étapes que vous devez mettre en œuvre.

En orange les étapes portées par des organismes de formation ou d'autres instances de l'association (régions).

Pour vous aider dans cette fonction vous trouverez ci-dessous ce qui est attendu de la part de la personne qui accompagne lors des différentes étapes du cursus. Le livret de formation BAFA/ASF/AVLA a aussi été conçu comme un guide et un outil pour accompagner ces différentes fonctions. Vous pourrez le trouver ici et l'utiliser en papier ou en format numérique.

Si vous avez des questions ou des doutes, vous n'êtes pas seul·e ! Dans l'association des salarié·es et des bénévoles peuvent vous accompagner dans cette mission.

Contactez-nous à [ent-asaf@galilee.eedf.fr](mailto:ent-asaf@galilee.eedf.fr)



## ETAPE 1 : ACCUEIL DANS LA FONCTION



**Qui ?** : Responsable de groupe / directeur·trice du groupe / référent·e de la formation dans le groupe

**Objectifs** : Une rencontre entre le·la stagiaire et le·la responsable de groupe marque l'entrée dans la formation d'Animateur ou Animatrice Scoutisme Français. Au terme de cette rencontre, il y a une contractualisation d'engagement dans la fonction entre ces deux personnes. Cette étape donne le titre d'animatrice ou animateur ASF stagiaire.

**Déroulé** (à partir des pages 15 à 17 du livret ASF)

- Expliquer le cursus de formation : étapes et contenu (pages 5 et 6)
- Préciser ce qui est attendu d'elle ou de lui (Les missions que l'on peut attendre d'un·e animateur·trice sont listées dans le référentiel de compétences pages 10 et 11)
- Connaître ses besoins, ses attentes
- Définir le cadre de l'accompagnement (qui et quand)

**A faire** : Réserver les dates des trempings



## ETAPE 2 : FORMATION GÉNÉRALE (GÉNÉRALEMENT STAGE THÉORIQUE BAFA)



**Objectif** : C'est une session théorique (sans enfants). Elle permet d'appréhender la fonction d'animateur ou d'animatrice sous tous ses aspects. Elle vise l'acquisition de connaissances et de compétences de base nécessaires à l'animation de mineur·es

**A faire** : Accompagner le·la stagiaire pour trouver et s'inscrire à un stage. Définir clairement les règles de prise en charge financière par le groupe.



## ETAPE 3 : STAGE PRATIQUE



**Qui ?** : Responsable de groupe / directeur·trice du groupe / référent·e de la formation dans le groupe. Ça peut-être le·la directeur·trice lors d'un stage qui se passe sur un séjour.

**Objectifs** : Ce stage dure 14 jours minimum, en situation réelle d'animation, que ce soit sur des activités d'année ou de camps. Il permet d'être en situation d'animateur ou d'animatrice stagiaire.

**Déroulé** : Prévoir des temps réguliers au cours de l'année pour faire le point avec le ou la stagiaire :

- A chaque temps faire un point sur les critères de validation (page 13)
- Pages 21 à 23 : Accompagner la personne à définir ses compétences et les objectifs qu'il ou elle se fixe pour progresser
- Faire le point sur sa progression et ses objectifs pour la suite



## ETAPE 4 : PARTICIPATION À 4 JOURS DE FORMATION CONTINUE SUR LE SCOUTISME (GÉNÉRALEMENT 2 WEEK-END TREMPLIN)



**Objectif** : Ces quatre jours ont pour but de développer des compétences d'animation spécifique au scoutisme (la méthode scout, la vie en plein air...). Ils peuvent être fractionnés en plusieurs sessions de formation (sur des tremplins, des camps écoles, etc). Cette formation peut aussi se faire lors d'un stage d'approfondissement avec une thématique autour de la vie en pleine nature.

**NB** : les étapes 2,3 et 4 peuvent se faire dans n'importe quel ordre



## ETAPE 5 : EVALUATION FINALE



**Qui ?** : Responsable de groupe / directeur·trice du groupe / référent·e de la formation dans le groupe.

**Objectifs** : Faire le point sur les points forts et les points faibles et sur les futurs objectifs de progression en tant que responsable d'animation.

**Déroulé** : Dans la lignée des entretiens de stage pratique, faire un retour sur les critères de validation, sur ce que la personne a appris, sur sa progression et sur la suite de son parcours.

Rédiger une appréciation, puis remplir le tableau page 35 en validant ou non le stage pratique.



## ETAPE 6 : LA DEMANDE DE CERTIFICATION



**Qui ?** : Responsable de groupe / directeur·trice du groupe / référent·e de la formation dans le groupe.

**Objectifs** : Etre certifié·e animateur ou animatrice ASF titulaire. Attention, l'ASF n'est valable qu'à partir du moment où la personne a le certificat papier entre les mains !

**Déroulé** : Les étapes du cursus sont validées sur la page 35 par les personnes responsables (équipes de formation, directeur·trice, responsable de groupe). Une fois toutes les étapes accomplies, la page doit être scannée et envoyée à l'échelon régional qui donnera le certificat de l'ASF.